

REPUBLIQUE FRANCAISE

212 - MAIRIE LANNEPLAÀ

Numéro SIRET : 21640312100017

POSTE COMPTABLE : 64021

M14

COMPTE ADMINISTRATIF
voté par nature

BUDGET 212 - MAIRIE LANNEPLAÀ

ANNEE 2017

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
3	A - Informations statistiques, fiscales et financières
4	B - Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
5	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
8	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
9	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
16	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
17	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		X
	A1 - Présentation croisée par fonction		X
	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		X
	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		X
21	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
22	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
24	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
26	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
27	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
28	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement		X
	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées		X
	A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties		X
	A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
	A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
	B - Engagements hors bilan		X
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
29	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X

SOMMAIRE

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
30	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
31	C - Autres éléments d'informations		X
	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Actions de formation des élus		X
33	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
33	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
33	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
33	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
34	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
	D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
35	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
36	D2 - Arrêté et signatures	X	

<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td>6</td><td>4</td><td>3</td><td>1</td><td>2</td></tr></table>					6	4	3	1	2	212 - MAIRIE LANNEPLAÀ CA 2017	COMPTE ADMINISTRATIF
				6	4	3	1	2			

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	317
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	11
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté de Communes de Lacq Orthez	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
302 896,00	341 489,00	1 041,12	623,35

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produits des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B

POUR MEMOIRE

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 146 738,70	G 180 100,90
	Section d'investissement	B 45 452,27	H 2 484,64
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 114 876,30
	Report en section d'investissement (001)	D	J 37 581,50
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 192 190,97	= G+H+I+J 335 043,34
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F 9 542,05	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 9 542,05	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 146 738,70	= G+I+K 294 977,20
	Section d'investissement	= B+D+F 54 994,32	= H+J+L 40 066,14
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 201 733,02	= G+H+I+J+K+L 335 043,34

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 9 542,05	L
23	Bâtiments communaux	7 098,11	
72	Réhabilitation logement mairie	2 443,94	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées: telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	87 470,00	52 036,21		35 433,79
012	Charges de personnel et frais assimil	22 415,00	21 168,92		1 246,08
014	Atténuations de produits	37 854,00	37 207,00		647,00
65	Autres charges de gestion courante	22 400,00	16 407,68		5 992,32
Total des dépenses de gestion courante		170 139,00	126 819,81	0,00	43 319,19
66	Charges financières	19 920,00	19 918,89		1,11
67	Charges exceptionnelles	300,00			300,00
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires (				
022	Dépenses imprévues	9 333,00			
Total des dépenses réelles de fonct.		199 692,00	146 738,70	0,00	43 620,30
023 (2)	Virement à la section d'investissement (	88 655,00			
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (				
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct				
Total des dépenses d'ordre de fonct.		88 655,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		288 347,00	146 738,70	0,00	43 620,30
Pour information (3) D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00			

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	250,00	267,00		-17,00
70	Produits des services, domaine et ven	1 850,00	2 335,14		-485,14
73	Impôts et taxes	98 315,00	98 956,56		-641,56
74	Dotations, subventions et participation	58 426,00	63 587,86		-5 161,86
75	Autres produits de gestion courante	14 630,00	14 953,84		-323,84
Total des recettes de gestion courante		173 471,00	180 100,40	0,00	-6 629,40
76	Produits financiers		0,50		-0,50
77	Produits exceptionnels				
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires				
Total des recettes réelles de fonct.		173 471,00	180 100,90	0,00	-6 629,90
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)				
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(				
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		173 471,00	180 100,90	0,00	-6 629,90
Pour information (3) R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		114 876,30			

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF				II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES				A3	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	5 901,50	5 561,72		339,78
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement	88 489,12	13 845,60	9 542,05	65 101,47
Total des dépenses d'équipement		94 390,62	19 407,32	9 542,05	65 441,25
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	26 045,00	26 044,95		0,05
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	7 000,00			
Total des dépenses financières		33 045,00	26 044,95	0,00	0,05
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'invest.		127 435,62	45 452,27	9 542,05	65 441,30
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales				
Total des dépenses d'ordre d'invest.		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		127 435,62	45 452,27	9 542,05	65 441,30
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			
RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et reserves (sf 1068)	1 200,00	2 484,64		-1 284,64
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés				
138	Autres subv.d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
Total des recettes financières		1 200,00	2 484,64	0,00	-1 284,64
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des recettes réelles d'invest.		1 200,00	2 484,64	0,00	-1 284,64
021	Virement de la section de fonctionnement	88 655,00			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections				
041	Opérations patrimoniales				
Total des recettes d'ordre d'invest.		88 655,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		89 855,00	2 484,64	0,00	-1 284,64
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		37 581,50			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	52 036,21		52 036,21
012	Charges de personnel et frais assimilés	21 168,92		21 168,92
014	Atténuations de produits	37 207,00		37 207,00
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	16 407,68		16 407,68
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	19 918,89		19 918,89
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations provisions semi-budgétaires			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
Dépenses de fonctionnement - Total		146 738,70		146 738,70
Pour information				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	26 044,95		26 044,95
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement (8)	13 845,60		13 845,60
19	Différences sur réalisations d'immobilisations (5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	5 561,72		5 561,72
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (5)			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		45 452,27		45 452,27
Pour information				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	267,00		267,00
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	2 335,14		2 335,14
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	98 956,56		98 956,56
74	Dotations, subventions et participations	63 587,86		63 587,86
75	Autres produits de gestion courante	14 953,84		14 953,84
76	Produits financiers	0,50		0,50
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		180 100,90		180 100,90

Pour information			
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			114 876,30

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 484,64		2 484,64
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (8)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		2 484,64		2 484,64

Pour information			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			37 581,50

CA 2017

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	87 470,00	52 036,21		35 433,79
60611	Eau et assainissement	700,00	527,76		172,24
60612	Energie - Electricité	10 000,00	8 206,59		1 793,41
60631	Fournitures d'entretien	2 500,00	1 885,04		614,96
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	705,03		-205,03
60633	Fournitures de voirie		421,72		-421,72
6064	Fournitures administratives	500,00	235,70		264,30
6068	Autres matières et fournitures	500,00	216,00		284,00
611	Contrats de prestations de services	5 500,00	5 228,61		271,39
6135	Locations mobilières	1 500,00	1 279,86		220,14
61521	Terrains	500,00	312,00		188,00
615221	Bâtiments publics	3 000,00	1 862,84		1 137,16
615228	Autres bâtiments		43,56		-43,56
615231	Voiries	5 000,00	1 152,00		3 848,00
61558	Autres biens mobiliers	150,00	696,72		-546,72
6156	Maintenance	5 000,00	4 314,22		685,78
6161	Multirisques	1 810,00	1 855,57		-45,57
6182	Documentation générale et technique	250,00	229,00		21,00
6188	Autres frais divers		204,00		-204,00
6225	Indemnités au comptable et aux régis	360,00	218,46		141,54
6226	Honoraires	5 000,00			5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00			1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies		286,34		-286,34
6236	Catalogues et imprimés		16,96		-16,96
6256	Missions	150,00	39,08		110,92
6257	Réceptions	1 200,00	837,90		362,10
6261	Frais d'affranchissement	200,00	49,20		150,80
6262	Frais de télécommunications	1 700,00	1 411,28		288,72
6281	Concours divers (cotisations...)	2 000,00	1 945,35		54,65
62878	A d'autres organismes	37 200,00	16 531,14		20 668,86
6288	Autres services extérieurs	250,00	517,28		-267,28
63512	Taxes foncières	1 000,00	807,00		193,00
012	Charges de personnel et frais assim	22 415,00	21 168,92		1 246,08
6332	Cotisations versées au FNAL	15,00	12,06		2,94
6336	Cotisations au centre national et CNFP	160,00	157,12		2,88
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés su	40,00	36,27		3,73
6411	Personnel titulaire	15 000,00	14 169,35		830,65
6451	Cotisations à l'URSSAF	2 100,00	2 024,44		75,56
6453	Cotisations aux caisses de retraite	4 000,00	3 855,79		144,21
6455	Cotisations pour assurance du personne	700,00	647,44		52,56
6458	Cotisations aux organismes sociaux	200,00	201,45		-1,45
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	65,00		135,00
014	Atténuations de produits	37 854,00	37 207,00		647,00
739211	Attributions de compensation	34 354,00	34 053,00		301,00
739223	Fonds de péréquation des ress comm e	3 500,00	3 154,00		346,00
65	Autres charges de gestion courante	22 400,00	16 407,68		5 992,32
6531	Indemnités	14 000,00	13 675,83		324,17
6532	Frais de mission	100,00			100,00
6533	Cotisations de retraite	1 000,00	958,42		41,58
6535	Formation	300,00			300,00
65541	Contrib. Fonds compens. charges ter	4 500,00	242,95		4 257,05
65548	Autres contributions		30,48		-30,48

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de d	2 500,00	1 500,00		1 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupe				
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		170 139,00	126 819,81	0,00	43 319,19
66	Charges financières (b)	19 920,00	19 918,89		1,11
66111	Intérêts réglés à l'échéance	19 920,00	19 918,89		1,11
67	Charges exceptionnelles (c)	300,00			300,00
673	Titres annulés (sur excercices antérieu	300,00			300,00
68	Dotations provisions semi-budgétair				
022	Dépenses imprévues (e)	9 333,00			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		199 692,00	146 738,70	0,00	43 620,30
023	Virement à la section d'investisseme	88 655,00			
042 (4,5,6)	Opérations d'ordre de transfert ent				
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		88 655,00	0,00	0,00	0,00
043 (7)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		88 655,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		288 347,00	146 738,70	0,00	43 620,30
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00			

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

(2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	250,00	267,00		-17,00
6419	Remboursements sur rémunérations d	250,00	267,00		-17,00
70	Produits des services, domaine et v	1 850,00	2 335,14		-485,14
70323	Redevance d'occupation du dom.publ	450,00			450,00
70878	par d'autres redevables	1 400,00	2 335,14		-935,14
73	Impôts et taxes	98 315,00	98 956,56		-641,56
73111	Taxes foncières et d'habitation	91 300,00	92 111,00		-811,00
73221	FNGIR	2 095,00	2 094,96		0,04
7351	Taxe sur la consommation finale d'éle	4 920,00	4 750,60		169,40
74	Dotations, subventions et participa	58 426,00	63 587,86		-5 161,86
7411	Dotation forfaitaire	35 528,00	35 528,00		
74121	Dotation de solidarité rurale	8 583,00	8 583,00		
74718	Autres		140,26		-140,26
7472	Régions		140,26		-140,26
7482	Compens.perte taxe ad.aux droits mut		12 642,34		-12 642,34
748314	Dotation unique compensations spécif	15,00	5,00		10,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations ta	1 900,00	1 804,00		96,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations ta	3 400,00	4 745,00		-1 345,00
748388	Autres	9 000,00			9 000,00
75	Autres produits de gestion courante	14 630,00	14 953,84		-323,84
752	Revenus des immeubles	14 500,00	14 729,84		-229,84
758	Produits divers de gestion courante	130,00	224,00		-94,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		173 471,00	180 100,40	0,00	-6 629,40
76	Produits financiers (b)		0,50		-0,50
761	Produits de participations		0,50		-0,50
77	Produits exceptionnels (c)				
78 (2)	Reprises provisions semi-budgétaire				
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		173 471,00	180 100,90	0,00	-6 629,90

042 (3, 4)	Opérations d'ordre de transfert ent				
043 (6)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		173 471,00	180 100,90	0,00	-6 629,90
--	--	-------------------	-------------------	-------------	------------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	114 876,30
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (hors				
204	Subventions d'équipement versées (				
21	Immobilisations corporelles (hors o	5 901,50	5 561,72		339,78
2112	Terrains de voirie	531,50	531,50		
2115	Terrains bâtis	270,00	270,00		
21568	Autre mat et outil d'incendie et de défe	5 100,00	4 760,22		339,78
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours (hors op				
(2)	Op. Eq. n°23 Bâtiments communau	16 717,32	6 524,72	7 098,11	3 094,49
(2)	Op. Eq. n°67 Urbanisme	18 271,80	7 320,88		10 950,92
(2)	Op. Eq. n°71 Aménagement parking	30 000,00			30 000,00
(2)	Op. Eq. n°72 Réhabilitation logemen	23 500,00		2 443,94	21 056,06
Total des dépenses d'équipement		94 390,62	19 407,32	9 542,05	65 441,25
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés	26 045,00	26 044,95		0,05
1641	Emprunts en euros	26 045,00	26 044,95		0,05
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	7 000,00			
Total des dépenses financières		33 045,00	26 044,95	0,00	0,05
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		127 435,62	45 452,27	9 542,05	65 441,30

040	Opération d'ordre transfert entre se				
041 (7)	Opérations patrimoniales				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	127 435,62	45 452,27	9 542,05	65 441,30
--	------------	-----------	----------	-----------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00
--	------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1				
20	Immobilisations incorporelles (sf 2				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	1 200,00	2 484,64		-1 284,64
10222	FCTVA	700,00	727,00		-27,00
10226	Taxe d'aménagement	500,00	1 757,64		-1 257,64
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
Total des recettes financières		1 200,00	2 484,64	0,00	-1 284,64
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 200,00	2 484,64	0,00	-1 284,64

021	Virement de la section de fonctionn	88 655,00			
040 (3, 4)	Opérations d'ordre de transfert ent				
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		88 655,00	0,00	0,00	0,00
041 (5)	Opérations patrimoniales				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		88 655,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	89 855,00	2 484,64	0,00	-1 284,64
--	-----------	----------	------	-----------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	37 581,50
--	-----------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 23

LIBELLE : Bâtiments communaux

POUR VOTE

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		16 717,32	A 6 524,72	7 098,11	3 094,49	B 81 836,03
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 585,13
	Autres (2031)					2 585,13
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 717,32	6 524,72	7 098,11	3 094,49	31 282,45
21316	Equipements du cimetière	16 717,32	1 417,80	7 098,11	-1 417,80	1 417,80
21318	Autres bâtiments publics		3 552,92		6 066,29	9 301,08
2184	Mobilier		1 554,00		-1 554,00	3 198,24
	Autres (21311,2183,2188)					17 365,33
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	47 968,45
	Autres (2313)					47 968,45

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 124,38
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	124,38
	Autres (2188)					124,38
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-6 524,72	D-B	-81 711,65

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 67

LIBELLE : Urbanisme

POUR VOTE

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		18 271,80	A 7 320,88	0,00	10 950,92	B 41 632,89
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 271,80	7 320,88	0,00	10 950,92	19 947,96
21538	Autres réseaux	18 271,80	7 320,88		10 950,92	19 947,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	21 684,93
	Autres (2315)					21 684,93

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 1 868,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	1 868,00
	Autres (1328)					1 868,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-7 320,88	D-B	-39 764,89

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 71**LIBELLE : Aménagement parking****POUR VOTE**

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		30 000,00	A 0,00	0,00	30 000,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
2313	Constructions	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B 0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 72
LIBELLE : Réhabilitation logement mairie

POUR VOTE

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		23 500,00	A 0,00	2 443,94	21 056,06	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 500,00	0,00	2 443,94	21 056,06	0,00
21318	Autres bâtiments publics	23 500,00		2 443,94	21 056,06	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B 0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des tirages 2017	Montant des remboursements 2017		Encours restant dû au 31/12/2017
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					540 000,00									
1641 Emprunts en euros					540 000,00									
51018905193	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCO	26/05/2005		05/06/2006	40 000,00	F		3,35	3,35	EUR	A	P	N	A-1
51025290520	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCO	02/12/2005		10/02/2007	150 000,00	F		2,99	2,99	EUR	A	P	N	A-1
51088591063	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCO	29/03/2012		10/06/2013	350 000,00	F		5,78	5,78	EUR	A	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL					540 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2017											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2017	Durée résé- duelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		351 661,73					26 044,95	19 918,89	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros		0,00		351 661,73					26 044,95	19 918,89	0,00	0,00
51018905193	N	0,00		9 654,22	4,00	F		3,35	3 011,75	424,31	0,00	0,00
51025290520	N	0,00		46 682,69	5,00	F		2,99	10 836,09	1 719,81	0,00	0,00
51088591063	N	0,00		295 324,82	16,00	F		5,78	12 197,11	17 774,77	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		351 661,73					26 044,95	19 918,89	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2017 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/20 17(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2017 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/20 17(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	--	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2017 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	3					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	351 661,73					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2017 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		33 045,00	26 044,95
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		26 045,00	26 044,95
1641	Emprunts en euros	26 045,00	26 044,95
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		7 000,00	
020	Dépenses imprévues	7 000,00	

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	26 044,95	9 542,05		35 587,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		89 855,00	III 2 484,64
Ressources propres externes de l'année (a)		1 200,00	2 484,64
10222	FCTVA	700,00	727,00
10226	Taxe d'aménagement	500,00	1 757,64
Ressources propres internes (b)(2)		88 655,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	88 655,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 484,64		37 581,50		40 066,14

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 35 587,00
Ressources propres disponibles	IV 40 066,14
Solde	V = IV - II (6) 4 479,14

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	45 963,84
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	45 963,84
Recettes réelles de fonctionnement	II	180 100,90
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	25,52

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fond de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé	1 500,00	
Associations, entreprises, personnes physiques et autres	1 500,00	
COMITE DES FETES	500,00	
CYCLO UNION LANNEPLANNAIS	150,00	
HAURAT JEAN CLAUDE	100,00	
L'ENVOL LANNEPLANNAIS	400,00	
LES ROBINS BÉARNAIS	150,00	
SOCIETE DE CHASSE	200,00	
Personnes de droit public		
Etat		
NEANT		
Régions		
NEANT		
Départements		
NEANT		
Communes		
NEANT		
Etablissements public (EPCI, EPA, EPIC,...)		
NEANT		
Autres		
NEANT		
Indéterminé		
NEANT		
TOTAL GENERAL	1 500,00	

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE			1,00	1,00			
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B		1,00	1,00			
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL			1,00	1,00			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
NEANT						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.1 C3.2 C3.3 C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes de LACQ-ORTHEZ	01/01/2014	compensation	34 054,00
SDEPA		cotisation	15,24
Syndicat de GRÉCHEZ	01/01/1965		
Autres organismes de regroupement			
NEANT			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	127 435,62	45 452,27	9 542,05	72 441,30
RECETTES	127 435,62	40 066,14		87 369,48
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	288 347,00	146 738,70		141 608,30
RECETTES	288 347,00	294 977,20		-6 630,20

(1) Y compris les rattachements

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budgets)

232 - BUDGET CCAS

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	42 194,00	29 602,26		12 591,74
RECETTES	42 194,00	19 298,28		22 895,72
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	20 356,00	4 871,68		15 484,32
RECETTES	20 356,00	20 450,27		-94,27

(1) Y compris les rattachements

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	169 629,62	75 054,53	9 542,05	85 033,04
RECETTES	169 629,62	59 364,42		110 265,20
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	308 703,00	151 610,38		157 092,62
RECETTES	308 703,00	315 427,47		-6 724,47
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	478 332,62	226 664,91	9 542,05	242 125,66
TOTAL GENERAL DES RECETTES	478 332,62	374 791,89		103 540,73

(1) Y compris les rattachements

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2016	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2016 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2016 (%)
Taxe d'habitation	340 500,000	2,625 %	15,310 %	5,007 %	52 130,000	7,765 %
TFPB	228 300,000	1,154 %	11,130 %	5,000 %	25 410,000	6,216 %
TFPNB	23 000,000	-0,290 %	60,190 %	5,007 %	13 844,000	4,704 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	591 800,000	1,937 %			91 384,000	6,858 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES - Pour :
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 13/02/2018

Présenté par le Maire ,
A Lanneplaa, le 20/02/2018
le Maire ,
Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
A Lanneplaa, le 20/02/2018


Les membres du Conseil Municipal,

Nadine SAHORES - - - - -

Vincent BORDENAVE - - - - -

Marie-André LABOURDETTE - - - - -

Marie LACROUX - - - - -

Franck LAULHÉ - - - - -

Eric NOTARIO - - - - -



Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le
___/___/___, et de la publication le ___/___/___

A Lanneplaa, le ___/___/___